

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONTACT - Media:

CONTACT - Relations Investisseurs:

+33.1.70.48.24.17

Amsterdam +31.20.721.4488 Bruxelles +32.2.620.15.50 Lisbonne +351.210.600.614 Paris +33.1.70.48.24.45

« QUI SONT LES ACTIONNAIRES DU CAC 40[®] ? » : EURONEXT DÉVOILE SON ÉTUDE INÉDITE

Paris – 30 janvier 2018 – A l'occasion de sa 7^{ème} Conférence annuelle du marché Boursier qui rassemble les acteurs de la place financière de Paris, Euronext a dévoilé une étude exclusive sur l'évolution de l'actionnariat direct dans les sociétés de l'indice CAC 40.

Méthodologie

L'étude analyse l'actionnariat des sociétés composant l'indice CAC 40 à la fin de chaque année, de fin 2012 à fin 2016, et s'appuie sur les données publiques disponibles et sur des données propriétaires mises à disposition par Factset et Morningstar. L'étude élaborée par les équipes du département Innovation d'Euronext a permis d'identifier environ 60 % de l'actionnariat des sociétés du CAC 40¹. Les actionnaires ont été classés en 11 catégories. L'étude complète et les points clés de la méthodologie sont disponibles sur le site internet d'Euronext :

https://www.euronext.com/sites/www.euronext.com/files/euronext cac 40 study fr.pdf

Principaux enseignements

L'étude révèle que les principales catégories d'actionnaires du CAC 40 sont les (1) les gestionnaires d'actifs, (2) les familles et fondateurs, (3) les investisseurs individuels.

Les gestionnaires d'actifs ont augmenté leur part dans l'actionnariat du CAC 40 de 22 % à fin 2012 à 26 % à fin 2016

- Fin 2016, les gestionnaires d'actifs possédaient 350 milliards d'euros investis dans le CAC 40 à travers environ 15 000 fonds. Cela représente 25,9 % de l'actionnariat du CAC 40. Fin 2012, ils en possédaient 208 milliards d'euros, soit 21,9 %.
- Blackrock et Vanguard sont les deux principaux gestionnaires d'actifs identifiés du CAC 40 avec respectivement environ 2,3 % et 2 % de l'actionnariat à fin 2016, contre 1,5 % et 1 % à fin 2012.
- La gestion passive² a crû à un rythme deux fois supérieur à la croissance de l'ensemble de la gestion d'actifs. Elle représente environ 6,5 % de l'actionnariat du CAC 40 à fin 2016.

Les familles et fondateurs représentent environ 10 % de l'actionnariat du CAC 40, soient environ 135 milliards d'euros investis à fin 2016

¹ Données brutes non extrapolées qui ont permis d'identifier environ 60 % de l'actionnariat du CAC 40. 40 % de l'actionnariat du CAC 40 n'est donc pas connu dans cette étude.

² Gestion dont la stratégie consiste à dupliquer le plus fidèlement les performances d'un benchmark en répliquant sa composition. Ce type de gestion est également appelé « gestion indicielle ».

- Ce pourcentage est presque stable comparé au 9,7 % à fin 2012.
- La part de l'actionnariat familial dépasse 20 % dans 10 des 40 sociétés du CAC 40.
- Le premier actionnaire du CAC 40 à fin 2016 en valeur est le groupe familial Arnault, avec 43 milliards d'euros, issus de sa participation dans LVMH. Celui-ci représente environ 3,2 % du CAC 40.

L'actionnariat individuel est en repli entre fin 2012 et fin 2016 dans les sociétés publiant ces données, tandis que la part de l'actionnariat détenue par les salariés reste stable à 3,5 %

- 22 sociétés ont publié fin 2016 la part de leur actionnariat individuel, contre 17 fin 2012.
- A périmètre constant, sur les 15 sociétés qui ont toujours été présentes dans le CAC 40 et qui ont toujours publié leur actionnariat individuel, cette part de l'actionnariat individuel a chuté de 9,4 % à 8,1 % à fin 2016, en baisse dans 13 des 15 sociétés.
- La part de l'actionnariat détenue par les salariés est restée stable entre fin 2012 et fin 2016, à 3,5 % et 3,3 % respectivement.

L'Etat français détient 3 % du CAC 40 à fin 2016, un chiffre en forte décroissance depuis 2012

- Fin 2016, l'Etat français était investi à hauteur de 40 milliards d'euros dans le CAC 40. A fin 2012, il en détenait 6 % pour 57 milliards d'euros.
- Cette baisse s'explique par la sortie d'EDF de l'indice en 2015, et par la cession d'actions par l'Agence des participations de l'Etat et par la Caisse des dépôts et consignations dans plusieurs sociétés du CAC 40.

La Norvège représente plus de la moitié de la part des Etats étrangers avec 1,6 % de l'actionnariat dans le CAC 40

- Les Etats étrangers possèdent environ 2,7 % de l'actionnariat du CAC 40, en direct ou au travers des fonds souverains. Cette part est en légère décroissance par rapport aux 3,0 % à fin 2012.
- Le fonds souverain norvégien détient 1,6 % de l'actionnariat dans le CAC 40 à fin 2016, en légère décroissance depuis fin 2012 à 1,9 %. Ce fonds est investi dans 39 des 40 sociétés du CAC 40 à fin 2016, pour un montant de 21 milliards d'euros.

Stéphane Boujnah, Directeur Général et Président du Directoire d'Euronext, a commenté : « Offrir plus de transparence sur la détention du capital des entreprises est majeur pour les sociétés elles-mêmes, les investisseurs, les salariés, les régulateurs, et toutes les autres parties prenantes. Euronext, dont le mandat est de permettre aux marchés de capitaux de financer l'économie réelle, a souhaité contribuer à cet objectif. En nous appuyant sur la même méthodologie rigoureuse, développée par Nicolas Rivard, Directeur de l'innovation d'Euronext, et avec le soutien de Morningstar et Factset, nous avons l'ambition d'étendre le champ de cette étude à l'ensemble des sociétés du SBF 120, afin de couvrir ainsi plus de 85 % de la capitalisation boursière française. »

CONTACTS -

Aïchata Tandjigora: +33 1 70 48 24 43; atandjigora@euronext.com

Relations Investisseurs

Aurélie Cohen: +33 1 70 48 24 17; <u>ir@euronext.com</u>

À propos d'Euronext

Euronext est la première bourse pan-européenne dans la zone euro avec près de 1300 émetteurs représentant une capitalisation boursière totale de près de 3600 milliards d'euros à fin décembre 2017, dont 24 grandes valeurs composant l'indice Morningstar® Eurozone 50 Index^{5M} et une clientèle nationale et internationale solide et diversifiée. Euronext gère des marchés au comptant et dérivés réglementés et transparents. Son offre recouvre des produits variés tels que les actions, les ETF (Exchange Traded Funds), les warrants et certificats, les obligations, les dérivés sur actions, les dérivés sur matières premières et les indices. Euronext met également à profit son expertise en fournissant des solutions technologiques et des services administrés à des tiers. En complément de son principal marché réglementé, Euronext gère Euronext Growth TM, anciennement nommé Alternext et Euronext Access TM, anciennement nommé Marché libre.

Suivez les dernières actualités d'Euronext sur Twitter (https://twitter.com/euronext) and LinkedIn (https://www.linkedin.com/company/euronext).

Avertissement

Ce communiqué de presse est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue pas une recommandation d'investissement. Bien que tout le soin nécessaire ait été apporté à sa rédaction, il est fourni « en l'état », sans aucune garantie de sorte qu'Euronext ne peut être tenue responsable de l'utilisation directe ou indirecte des informations y contenues. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans ce communiqué de presse ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations à la charge d'Euronext. La création de droits et d'obligations afférents à des instruments financiers qui sont négociés sur les marchés organisés par les filiales d'Euronext ne peut résulter que des seules règles de l'opérateur de marché concerné. Tous les droits de propriété et intérêts dans ou liés au présent communiqué sont la propriété entière et exclusive d'Euronext.

Les informations contenues dans le présent communiqué de presse ne valent qu'au jour de sa publication. Euronext désigne Euronext N.V. et ses affiliés. Pour toute information concernant les marques et droits de propriété intellectuelle d'Euronext, merci de vous référer au site Internet suivant https://www.euronext.com/terms-use.

© 2018, Euronext N.V. – Tous droits réservés.